



## LA NOTE BLEUE : UNE RÉSIDENCE POUR VIVRE CHEZ SOI PLUS LONGTEMPS

### UN RÉSULTAT CONCRET DE LA CHARTE « RHÔNE + VIVRE CHEZ SOI »

Dès 2010, le département du Rhône a encouragé la création d'une charte « Rhône + Vivre chez soi ». Celle-ci a été signée par une vingtaine de partenaires et a pour objectif principal d'inciter divers acteurs tels que les promoteurs et bailleurs sociaux à mettre en place entre 20 et 25% de « logements intelligents », c'est-à-dire adaptés aux besoins des personnes en situation de perte d'autonomie.

La construction de la résidence « La Note Bleue », à Limonest, s'inscrit dans le cadre de cette charte. Cette résidence a été construite dans le but de permettre aux habitants les plus âgés de continuer de vivre à domicile.

Les limonois les plus âgés, par le biais du Conseil des Aînés, ont été informés de la construction de La Note Bleue et ont eu l'occasion de visiter les locaux afin de fournir un retour à la municipalité. Ce projet, qui est le résultat d'une collaboration entre divers partenaires, a nécessité environ cinq années pour voir le jour. Tous les logements sont aujourd'hui achevés et occupés.



La résidence « La Note Bleue », à Limonest



#### Ville de Limonest

Ville adhérente depuis 2011

Limonest (69)

#### OBJECTIFS :

- Permettre aux aînés de pouvoir vivre le plus longtemps possible à domicile grâce à des logements adaptés.

#### PRATIQUE :

- Choisir un lieu d'implantation et un nombre de logements.
- Définir les critères d'accessibilité des logements.
- Engager une démarche partenariale afin de pouvoir construire et financer les logements.

## DES LOGEMENTS ADAPTÉS AUX EFFETS DU VIEILLISSEMENT

La résidence La Note Bleue compte 23 logements BBC. Parmi ceux-ci, 17 sont aménagés spécifiquement afin d'accueillir des personnes dépendantes ou en situation de perte d'autonomie. Afin d'être accueillants et adaptés, ces logements bénéficient d'une accessibilité directe. L'objectif étant de permettre à ceux qui y vivent de pouvoir s'y mouvoir dans les meilleures conditions, les appartements sont pourvus d'éclairages par détecteurs ou encore de barres d'appuis dans les sanitaires.

## FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES

En construisant la Note Bleue, l'objectif prioritaire de la municipalité limonoise était de donner aux habitants les plus âgés, ayant fait une demande de logement, l'opportunité de bénéficier d'un logement adapté au sein même de la commune. Pour cela, il était important de choisir un lieu de construction stratégique et pertinent. La Note Bleue a été construite en plein coeur du centre-bourg. Ainsi, ses résidents ont un accès privilégié à de nombreux services et commerces : Poste, épicerie, pharmacie, restaurant, médecin, transports en commun... D'autre part, des places de parking sont à disposition afin de permettre aux résidents de La Note Bleue de recevoir leur famille ou une aide à domicile.



La résidence « La Note Bleue », à Limonest